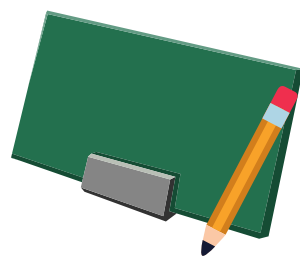


INSCRIPTIONS

SCOLAIRES 2022/2023



Je souhaite inscrire mon enfant à l'école au Palais-sur-Vienne :



Si, mon enfant
est né en 2019

ou



Si, mon enfant était déjà
scolarisé dans une autre ville



Je dois faire une démarche d'inscription



Attention : Si mon enfant est déjà
inscrit dans une école maternelle au
Palais, l'inscription au cours
préparatoire est automatique

Démarche d'inscription - 1ère étape :



Je contacte la Directrice de l'école de mon secteur



ARISTIDE BRIAND

Laurence THARAUD
05 55 35 97 65
(dès le mois de mai)



JULES FERRY

Stéphanie DANDRIEUX
05 55 04 34 06
(dès le mois de mai)



JEAN GIRAUDOUX

MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE
Sophie CARILLON 05 55 35 16 67 (dès le mois d'avril)	Catherine BROUSSAUD 05 55 35 17 28 (dès le mois d'avril)

Démarche d'inscription - 2ème étape :



Après cette prise de contact, la
directrice me délivre un document

Besoin d'info ?

Contactez le service Enfance à
enfance@lepalaisurviennne.fr
ou au 05 55 04 34 02



Je remets ce document au **service Enfance de la Mairie** qui
m'informera de la démarche pour créer **mon espace Famille**
sur le **nouveau Portail Famille** afin de finaliser l'inscription

En cas de dérogation :

Différentes situations peuvent conduire les familles à demander une dérogation du lieu de scolarité de leurs enfants :

Nous habitons au Palais mais, nous
souhaitons inscrire notre enfant dans
une autre commune



Nous n'habitons pas au
Palais mais, nous souhaitons
inscrire notre enfant ici



Nous habitons au Palais mais, nous
souhaitons inscrire notre enfant dans une
autre école que celle de son secteur



→ Pour toutes ces situations, une demande écrite et motivée devra être adressée à M. le Maire.
Une commission des dérogations se tiendra au mois de juin 2022. Les familles seront informées
de la décision par écrit.

→ Suite au dos

DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR FINALISER L'INSCRIPTION SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopie du jugement de séparation ou de divorce déterminant le mode de garde de l'enfant
- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) en cours

